

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 1163 promulguant le décret du 5 novembre 1950

n° 1163

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 novembre 1950

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1950

Date du numéro
30 novembre 1950

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 5 novembre 1950 portant abrogation du décret du 17 mai 1926 relatif aux traitements des secrétaires généraux relevant du Ministère de la France d'outre-mer,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le territoire de la Côte française des Somalis le décret du 5 novembre 1950 portant abrogation du décret du 1er mai 1926 relatif aux traitements des secrétaires généraux relevant du Ministère de la France d'outre-mer. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.